

## 1 - État-civil

THOMAS, DE LA PINTIERE  
NOM ACTUEL

NOM AU MOMENT DES FAITS

VOUVANT (Vendée)  
LIEU DE NAISSANCE

06.07.1920 Français  
DATE DE NAISSANCE NATIONALITÉ AU MOMENT DES FAITS NATURALISÉ(E) EN...  
(le cas échéant)

Peintre-carloquinier (Tapisseries)  
PROFESSION ACTUELLE OU DERNIÈRE PROFESSION EXERCÉE

étudiant aux Beaux-Arts de Paris  
PROFESSION (AU MOMENT DE L'ARRESTATION)

Médecin  
PROFESSION DES PARENTS (AU MOMENT DE L'ARRESTATION)

## 2 - Arrestation

23.06.43 Barcus (Basses-Pyrénées)  
DATE LIEU

CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION - MOTIF INVOQUÉ - AUTORITÉ AYANT PROCÉDÉ A L'ARRESTATION :

Grâce au groupe de résistants (dont mon cousin Xavier de Lisle et un ami Robert de Lepiney, mort à Dore) nous nous apprêtions à franchir la frontière espagnole pour rejoindre les Forces Françaises Libres. Nous avons été arrêtés par des gardes-frontières français en uniforme allemand commandés par un sous-officier allemand et de là emmenés à Oloron dans la cave d'une maison occupée par la S.D.

ORGANISATION(S) D'APPARTENANCE AU MOMENT DE L'ARRESTATION  
(PARTI(S) OU MOUVEMENT(S) POLITIQUE(S), RESEAU(X), ETC.)

Réseau de l'Ecole des Beaux Arts.  
Début organisé par le réseau dont faisaient partie de Blainvill et Christine Delisaline

### 3 - Internement

AVEZ-VOUS ÉTÉ JUGÉ(E) ?   OUI NON

SI OUI, PAR QUELLE AUTORITÉ ?

pas de membres de la S.D.

AVEZ-VOUS ÉTÉ CONDAMNÉ(E) ?   OUI NON

SI OUI, PAR QUELLE AUTORITÉ ?

- id -

LIEU(X) D'INTERNEMENT

1°) EN FRANCE :

Bloron (24 Juin-8 juillet) Fort du Ha (caserne Boudet) à Bordeaux  
8 juillet à Sèvres

→ 2°) A L'ÉTRANGER :

Coupiègue (camp de Royallieu) 9 Sept.-28 octobre

### 4 - Déportation

31 10 43 DATE DEPORTÉE DE LA RÉSISTANCE

CATÉGORIE DE DÉPORTÉ

31,1,1,5 MATRICULE

départ de Coupiègue le 28 octobre 1943 CONVOI (LIEU ET DATE DE DÉPART)

#### ITINÉRAIRE DE CAPTIVITÉ HORS DE FRANCE

CAMP(S) + camps annexes	KOMMANDO(S)	PRISON(S)	DATE DÉB.	DATE FIN
BUCHENWALD	quarantaine Blag		31-10-43	21-11-43
DORA	Tarnow Kdo		21-11-43	04-04-45
	Schau Kdo I et II			
	Transport I			
.	Zondel Kdo et Kdo Afhalteree			

BERGEN-BELSEN

10-04-45 26-04-45

COMMENTAIRES ET PRÉCISIONS QUI VOUS PARAISSENT OPPORTUNS :

Les témoignages de mon séjour au camp de Coupiègue  
étaient - sous forme de dessins - 35 planches exécutées  
en 1945 (un filot affirme leur rétention) - qui ont été envoyées  
à l'Unesco des Déportés à Dax - Eyrice qui les a  
échangées avec l'école d'édition et à l'ordre des architectes -

## 5 - Libération

15.04.45

DATE DE LIBÉRATION DU CAMP  
Bergen-Belsen -

#### CIRCONSTANCES DE LA LIBÉRATION, DU RETOUR, ET REMARQUES DIVERSES :

0.1 0.5 4.5

DATE DE RETOUR EN FRANCE  
*Paris*

$$\rho_{\text{gas}} = \rho_{\text{MFE}} \cdot \frac{\rho}{\rho_{\text{air}}}$$

Le 16 Avril 1945 - Evacuation du camp de Dora.  
Départ par le 1<sup>er</sup>-Court - Nous errons sur les voies  
de chemin de fer - puis faisons plusieurs kilomètres  
à pied. Nous arrivons à Bergen-Belsen le mardi 10  
Avril. Nous sommes piégés dans l'asile par des soldats allemands - (Stock de pain en poudre  
et mitraillade par un avion allemand) Libération des  
Camp fait le troisième jour et le 15 Avril 1945.

*Une commission historique, désignée et animée par l'Institut d'Histoire du Temps Présent, garantit la valeur scientifique des documents réalisés. Cette commission comprend des représentants de la Fondation, membres du Conseil d'administration ou du Comité consultatif, pour constituer un Conseil moral, scientifique et technique (CMST).*

*Le CMST est chargé d'identifier les témoins potentiels, de recueillir et d'examiner les propositions de candidatures aux interviews, de vérifier la conformité des candidatures aux exigences du présent travail, d'établir la priorité et l'ordre de réalisation des enregistrements.*

*Le CMST a pour autre mission d'assurer à l'ensemble des témoignages sinon une exhaustivité, du moins une représentativité du phénomène concentrationnaire, tant pour les lieux de déportation que pour l'origine sociopolitique des témoins, les causes de leur déportation et les événements historiques et familiaux qu'ils ont vécus.*

*Enfin, le CMST, au fur et à mesure de la constitution des documents, est chargé de les analyser et de constituer les notes critiques, qui seront annexées aux fiches signalétiques.*

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION